



SOCIETE HIPPIQUE FRANCAISE

Note Financière 2020

EPREUVES PRATIC

Créée le 19/06/2020

1. GENERALITES

1.1. Champ d'application de la présente note et généralités

La présente note comporte l'ensemble des éléments financiers des concours du circuit PRATIC 2020.

Ces éléments financiers ne sont que des compléments ou rectificatifs du Règlement des Epreuves d'Élevage publié sur le site www.shf.eu.

Tous les montants de la présente note financière sont Toutes Taxes Comprises (TTC).

Pour pouvoir participer à une épreuve PRATIC, le propriétaire de l'équidé doit être à jour d'une adhésion à une Association Nationale de Race ou une Association Régionale d'Éleveurs ou à la SHF.

Les dotations détaillées dans la présente note financière concernent les primes allouées aux chevaux et poneys autorisés à concourir dans les épreuves PRATIC SHF. Le montant des primes allouées aux finales pourra faire l'objet d'ajustements en fonction de la somme globale versée sur les concours régionaux.

9. PRATIC

9.1 Engagement

	Engagement
1 test	5 €
2 tests	10 €
3 tests	15 €

9.2 Dotation

La dotation globale du circuit est de 2500 €

La dotation globale est répartie entre l'ensemble des chevaux et poneys ayant obtenue une double ou triple certification en concours.

	Dotation minimale par partant	Dotation maximale par partant
Double certification	10 €	20 €
Triple certification	15 €	30 €